

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie Covid-19

Le 30 avril 2021

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Variations sur le Vaxzevria® (Vaccin anti-Covid AstraZeneca).....	2
Quid De la 2 ^{ème} dose d'AstraZeneca ?.....	4
En bref	5

INTRODUCTION

La vaccination suit son chemin mais, dans son sillage, les lignes des recommandations bougent sans cesse. Nous faisons ici le point sur les décisions qui ont poussé la CIM à baisser la limite d'âge de la vaccination par [Vaxzevria® aux patients de 41 ans et plus](#).

Nous vous partageons également les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé concernant le vaccin à administrer comme [seconde dose aux personnes ayant](#)

[reçu une première dose du vaccin d'AstraZeneca](#).

Enfin, ce communiqué sera aussi l'occasion de faire une rapide mise au point sur les recommandations concernant le [vaccin de Johnson & Johnson](#) et sur la [vaccination des femmes enceintes](#). Ce point méritera d'être développé, mais nous attendons d'avoir plus d'informations concrètes à vous partager, nous l'espérons, au début de la semaine prochaine.

VARIATIONS SUR LE VAXZEVRIA® (VACCIN ANTI-COVID ASTRAZENECA)

Les changements se suivent et ne se ressemblent pas concernant ce vaccin. Il a été initialement réservé **aux moins de 55 ans**, car les études préliminaires ne permettaient pas de juger de son efficacité au-delà de cet âge. Il a ensuite été recommandé pour tous les âges, car des **études écossaises et anglaises ont montré son efficacité à tout âge** sur de larges populations vaccinées. C'est aujourd'hui pour des raisons de sécurité que les autorités belges¹ ont jugé préférable de ne pas l'utiliser en dessous de **41 ans**, les plus jeunes montrant plus de risque d'effets secondaires rares comme la VIPIT. **Le but de ce texte est de comprendre ce qui entre en jeu dans ces décisions.**

La vaccination avance à grands pas et dans de nombreux pays. Cela fournit des **données d'efficacité et de sécurité** et permet aux décideurs d'ajuster les indications et contre-indications en recherchant la **meilleure balance bénéfice-risque**. Dans cette balance interviennent :

- **Le bénéfice lié à la vaccination** : éviter des Covid sévères, des hospitalisations et des décès.
- **Le risque de la vaccination** (en particulier les thromboses de type immun), un risque qui est pris alors qu'on est, a priori, en bonne santé

- **Le risque lié au retard de la vaccination** : si nous devons nous passer d'une partie du stock vaccinal, cela ralentit la vaccination, qui a montré son efficacité en termes de diminution des hospitalisations dans les tranches d'âge déjà vaccinées.

Cette balance bénéfice-risque varie selon :

- **l'âge du patient** et ses facteurs de risque pour une Covid sévère : gain plus élevé de la vaccination plus le patient est âgé ou s'il collectionne plusieurs autres facteurs de risque
- **la circulation du virus** (incidence de la maladie) de la région dont il est issu : en situation d'incidence faible, le risque encouru d'être infecté et d'avoir des complications est plus faible.

Les schémas suivants figurent cette balance bénéfice-risque selon l'âge et l'incidence de la maladie en situation d'incidence basse et en situation d'incidence moyenne. Actuellement (fin avril), nous nous situons entre les deux situations avec **une incidence journalière de 3 à 4/10 000 habitants²**.

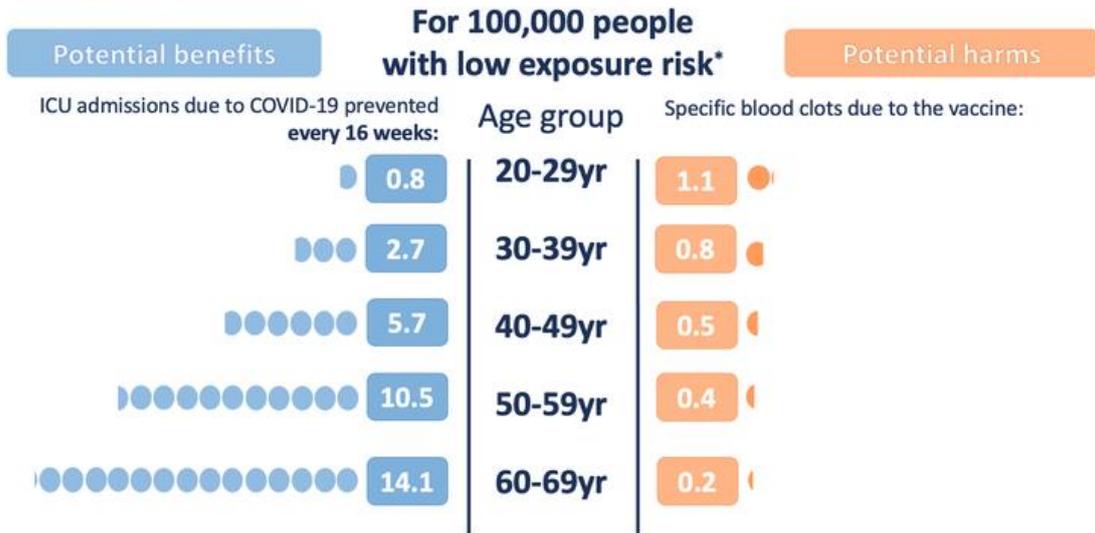
¹ La décision a été prise par la conférence interministérielle (CIM) le 24/04/2021, sur base de l'avis de l'EMA, du CSS et de la Task Force Vaccination. Voir [l'article du CSS](#).

² Situation épidémiologique publiée par Sciensano : 3840 cas confirmés le 29/04, 3310 le 30/04, moyenne journalière sur les 7 derniers jours. Plus

d'infos sur le bulletin épidémiologique hebdomadaire de Sciensano : <https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/Derni%C3%A8re%20mise%20%C3%A0%20jour%20de%20la%20situation%20%C3%A9pid%C3%A9miologique.pdf>

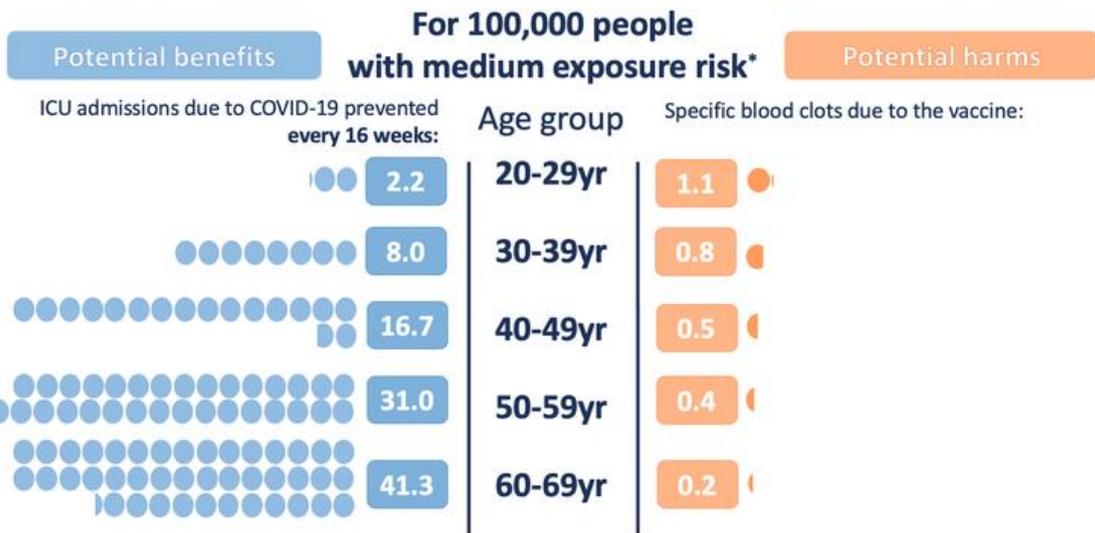


Weighing up the potential benefits and harms of the Astra-Zeneca COVID-19 vaccine



* Based on coronavirus incidence of 2 per 10,000 per day: roughly UK in March

Weighing up the potential benefits and harms of the Astra-Zeneca COVID-19 vaccine



* Based on coronavirus incidence of 6 per 10,000 per day: roughly UK in February

Schémas tirés de [ce lien](#). L'article explicite le mode de calcul et montre également les schémas en cas de haute incidence de la maladie. Un schéma similaire avec des recommandations (texte court) a été émis par l'institut de santé publique du Québec et est [disponible ici](#).



Pour différentes catégories d'âge, est figuré, en miroir, le risque et le bénéfice potentiels de la vaccination (risque de thrombose et chance d'admission évitée aux soins intensifs) ; et cela pour différentes situations d'incidence du SARS-Cov-2.

Selon le « poids » donné par ces chercheurs au risque et au bénéfice, dans la tranche d'âge 40-49 ans, on calcule un **facteur 10** en faveur du bénéfice si on est en situation d'incidence faible et **de 32** si on est en situation d'incidence moyenne. Ce bénéfice est encore majoré si des facteurs de risque d'une Covid sévère sont présents (« comorbidités »).

L'utilisation de ces figures matérialisant d'une certaine manière la balance bénéfice/risque est une aide reconnue en

consultation pour la communication du risque au patient.

En Belgique, la décision d'utiliser le Vaxzevria® à partir de 41 ans résulte de **l'acceptation d'un certain risque en fonction du bénéfice attendu, dans le contexte actuel et sur base des connaissances actuelles**. Le seuil de ce risque peut varier d'un pays à l'autre et d'un groupe de décideurs à l'autre. Il est aussi à mettre en balance avec le risque pris par un retard dans la campagne de vaccination qui montre son efficacité sur les formes graves, les hospitalisations et les décès dans les tranches d'âge déjà vaccinées. Ce risque peut être discuté avec les patients. Pour la tranche d'âge 40-50 ans, sans comorbidité, nous pouvons espérer que des données plus complètes nous parviennent d'ici à ce que vienne leur tour dans la campagne de vaccination.

QUID DE LA 2^{ÈME} DOSE D'ASTRAZENECA ?

Le Conseil Supérieur de la Santé a [publié son avis](#) quant au vaccin à administrer comme seconde dose aux personnes ayant reçu une première dose de vaccin Vaxzevria®. **Cinq scénarii avec leurs « avantages » et leurs « désavantages »** ont été envisagés pour la campagne belge de vaccination.

L'ensemble des experts consultés est favorable à **l'administration d'une seconde dose du vaccin Vaxzevria® (pour les plus de 50 ans)** pour autant que ces personnes vaccinées n'aient pas présenté, après la 1^{ère} dose, d'effets secondaires graves de

type « thrombose rare associée à une thrombocytopénie » (TTS). **Pour les moins de 50 ans**, le CSS recommande d'opter pour le scénario 2 : « Administration d'une **2^{ème} dose Vaxzevria® retardée au-delà des 12 semaines actuelles, et ce jusqu'à 16 semaines** ».

Pour rappel, le CSS recommande d'allouer le vaccin Vaxzevria® aux personnes âgées de plus de 50 ans, car elles en ont le meilleur bénéfice et le moins de risques. La limite d'âge de 41 ans et plus a été invoquée par la CIM (voir ci-dessus).

EN BREF

Vaccination des femmes enceintes

Dans [son avis du 15 avril dernier](#), le Conseil Supérieur de la Santé s'est prononcé en faveur d'une **vaccination prioritaire contre la Covid-19 pour les femmes enceintes**.

Dès le 4 mai, les DMI des médecins généralistes offriront la possibilité d'inscrire ces patientes dans une **base de données spécifique**. Elles seront convoquées prioritairement pour se faire vacciner, exclusivement avec **un vaccin ARNm**.

Pour le moment, et pour des raisons opérationnelles, leur vaccination est **préconisée avant les 32 semaines de grossesse**. Vacciner durant le troisième

trimestre est tout à fait envisageable si la future maman n'a pas eu la possibilité de se faire vacciner avant. C'est un choix qui devra être discuté entre le médecin traitant et sa patiente.

Ce seuil des 32 semaines risque de susciter des questions. **Nous reviendrons vers vous la semaine prochaine avec plus d'informations à ce sujet**.

Vaccin Janssen®

Dans [le même avis](#) évoqué ci-dessus au sujet du vaccin d'AstraZeneca, le CSS recommande d'appliquer, pour une période de 4 semaines, **la même limite d'âge pour le vaccin Covid-19 Vaccine Janssen® que celle du Vaxzevria®**.

Plus que jamais... prenez soin de vous.



Pour nous contacter:

www.lecmg.be
info@lecmg.be

Le CMG a reçu le soutien de

